

Sonnard Hubert
Ch. de Carroz 2

1521 Curtilles

A la Municipalité de Curtilles
Place du Collège

1521 Curtilles

Curtilles, le 4 mai 2021

Retrait de l'opposition à la création d'une zone agricole sur la parcelle no 226

Monsieur le Syndic,

Suite à la séance de conciliation du 26 avril 2021 ainsi qu'à la lecture de votre procès verbal, je vous informe que je retire mon opposition.

En effet lors de cette séance M. Arm, urbaniste, et M. Jourdan, géomètre, nous ont indiqué que les motifs de mon opposition avaient été bien entendu, et que ceux-ci étaient bien compréhensible.

Les explications de M. Arm et de M. Jourdan m'ont permis de bien comprendre les implications de l'application de la LATC au niveau communal. J'ai également pris acte que la Municipalité aura fait le maximum pour limiter les conséquences négatives de l'ensemble des propriétaires. Mais au vu de l'intérêt général de la commune le dézonage de 919 m² qui passe de zone village en zone agricole est indispensable.

J'ai également pris acte que la conséquence de ce dézonage soumettra la totalité de la parcelle 226 à la LDFR.

Dans les années à venir je souhaiterais pour moi ou mes héritiers maintenir une autonomie totale quand à la possibilité de vente de cet objet. Tel que nous l'avions évoqué lors de cette rencontre je vous confirme mon intérêt à pouvoir bénéficier du soutien et des conseils de M. Jourdan, afin de réaliser les démarches proposées à la réponse 2C de votre procès verbal. Je vous demande également à ce que la commune étudie la possibilité de prendre en charge les frais liés à ces démarches en collaboration avec M. Chuard.

Je vous demande également de m'informer dès que je pourrais rédiger une demande d'indemnisation pour expropriation, ainsi que le processus y relatif. En effet je pense que cette situation pourrait être prise en considération vu les pertes réelle de la valeur et des possibilités de ce bien. De plus il ya une très forte probabilité que cette surface reste en zone agricole de manière définitive.

J'espère ainsi permettre à la Municipalité de pouvoir finaliser ce projet et permettre et aux habitants de ce village de pouvoir poursuivre le développement de l'habitat.

Dans l'attente des réponses à mes demandes, je vous prie de recevoir M le Syndic, mes salutations distinguées.

Hubert Sonnard

